



Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) saisonnier - logé

 **Type de contrat :** emploi saisonnier à temps complet

 **Durée du contrat :** 2 mois – Du 29/06/2026 au 31/08/2026

Située en Haute-Savoie à 1 036 m d'altitude, entre Pays du Mont-Blanc et Val d'Arly, Praz-sur-Arly est une station-village comptant 1316 habitants permanents, offrant un cadre de vie privilégié au fil des 4 saisons.

Offrant notamment à ses visiteurs l'accès à des sentiers de randonnée, un télésiège permettant de profiter de la vue sur le Mont-Blanc et d'accéder aux restaurants d'altitude, un plan d'eau de baignade gratuit, des animations et des événements, le village jouit d'une forte attractivité touristique sur la période estivale.

Ce contexte nécessite de renforcer l'équipe en charge de la tranquillité publique.

Au sein d'une équipe de 3 personnes, supervisée par un policier municipal et placée sous l'autorité du maire, **l'ASVP exercera les missions de respect de la réglementation relative au stationnement et de prévention, nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique, en assurant une relation de proximité avec la population.**

Le poste requiert un savoir-être exemplaire, empreint de pédagogie, patience et diplomatie.

Missions ou activités

- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- Faire respecter la réglementation relative au stationnement - Demander l'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement
- Prévenir, conseiller, dissuader les usagers en matière de propreté des voies et des espaces - Surveiller la propreté des voies publiques et les dépôts sauvages
- Relever une infraction et la qualifier, établir des procès-verbaux
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques



Profil recherché

- Permis B et aptitude à se déplacer à vélo (VTT AE fourni)
- Sens du service public, diplomatie et patience
- Aide aux usagers et dialogue avec des populations spécifiques
- Aptitude à la médiation et maîtrise de soi en toute circonstance
- Autonomie et bonne aptitude physique (travail à l'extérieur)
- Accepter les contraintes du service
- Connaissance de la réglementation, des pouvoirs de police du maire et des divers codes applicables OU capacité à se former rapidement

Conditions de travail

- **Cadre** : travail par tous temps sur la voie publique. Disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations. Risques de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations. Port d'une tenue spécifique. Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public. Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées.
- **Horaires** : temps complet, selon planning. Horaires irréguliers avec amplitude variable : soirées, week-ends, jours fériés (selon les manifestations).
- **Statut - Rémunération** : contrat à durée déterminée. ≈ 1900 € brut/mois.
- **Avantages** : participation de l'employeur à la mutuelle santé (contrat labellisé), titres restaurant, **logement à des conditions très avantageuses**.

Intéressé-e ?

CV + motivations (mail, lettre...) par courriel à :

recrutement@mairie-prazsurarly.fr

Les candidatures seront examinées dès leur réception et des entretiens pourront être organisés tout au long de la période de publication. Les entretiens pourront être réalisés en visio. Le poste pourra être pourvu à tout moment du processus. Nous vous encourageons donc à postuler dès que possible.



**Nos offres en ligne
toute l'année :**

